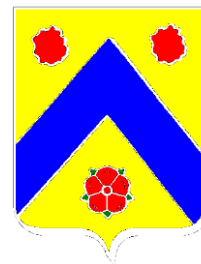


PLAN LOCAL D'URBANISME



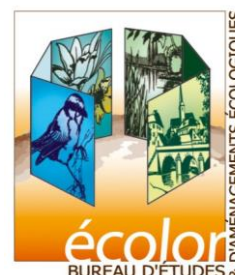
COMMUNE DE WITTRING



G – LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Dossier approuvé par DCM du 03 juillet 2017

Monsieur le Maire
Claude WACKENHEIM



CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
CanaTM D	Servitudes prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de matières dangereuses.	Articles L555-1 et R555-30 b) du code de l'environnement	Arrêté préfectoral du 21 octobre 2016 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel existantes, exploitées par GRTGaz.	GRT GAZ - Réseau Transport - Région NORD-EST 24, Quai Ste Catherine 54042 NANCY Cedex
EL2b	Servitudes en zones submersibles.	Articles 1, 29 et 37 de la loi locale du 02.07.1891 (dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle).	Rivière de la SARRE Art.1,29 et 37 de la loi locale du 02.07.1891.	Voies Navigables de France Direction Interrégionale 25, rue de la Nuée Bleue 67081 STRASBOURG Cedex
EL3b	Servitudes de halage et de marchepied	Article 18 de la loi locale du 2 Juillet 1891. Article 28-6° du Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure : Interdiction d'extraire des matériaux à moins de 11,70 mètres des bords desdits canaux.		Voies Navigables de France Direction Interrégionale 25, rue de la Nuée Bleue 67081 STRASBOURG Cedex
IIbis	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines (T.R.A.P.I.L.).	Loi du 2/8/49 modifiée par la loi du 07/06/1951. AP du 04/02/1975. Décret n° 2011-1241 du 05/10/2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages. Décret n°2012-615 du 02/05/2012 et 2015-1823 du 30/12/2015.	Oléoduc de défense METZ-ZWEIBRUCKEN, décret du 20.01.1955 modifié le 02.08.1960.	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, de l'Energie et du Climat/DGEC/DE SNOI Arche de la Défense, Paroi Nord, 92055 LA DEFENSE Cedex Oléoducs de Défense Commune 22 B Rte de Demigny - Champforgeuil -CS 30081 71103 CHALON SUR SAONE CEDEX

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz	Article 12 modifié (loi du 15/6/1906). Art. 298 (loi de finances du 13/7/1925). Art. 35 (loi du 8/4/46 modifiée). Décret du 23/1/64. Décret du 15/10/85. Circulaire+arrêté du 4/8/2006 modifiés le 20/12/2010. Décret n° 2011-1241 du 05/10/2011.	Canalisations: DN900-1979-ERCHING-CERVILLE (Nord Est), PMS 80. DN900-1985-ERCHING-CERVILLE (Doublement Nord Est), PMS 80.	GRT GAZ - Région NORD-EST Agence d'exploitation de Strasbourg Rue Ampère 67451 MUNDOLSHEIM Cedex
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Art.12 loi 15/6/1906 remplacé par L323-3 et suiv.+ L323-10 du code énergie . Art.298 loi finances 13/7/25. Art.35 loi 8/4/46 modifiée. Décret 6/10/67 et 11/6/70. Circulaire 24/6/70. Arrêté interminis. 17/5/2001. Art. R4534-107 et suivants code du travail	Réseau 20 KV.	EGD - Services Metz-Lorraine, Agence Ingénierie Réseaux allée Philippe Lebon, BP 80428 57954 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX
PPRi	Servitudes résultant des Plans de Prévention des Risques naturels (P.P.R.) - Inondations.	Périmètre institué en application de la loi n° 95-101 du 02.02.1995 et du décret n° 95-1089 du 05.10.1995 qui abroge l'article R.111.3 du Code de l'urbanisme.	Arrêté interpréfectoral du 23.03.2000 approuvant le Plan de Prévention du Risque (PPR) "inondation" de la vallée de la Sarre. Le dossier PPR comporte un règlement, un rapport de présentation et un document graphique.	Direction Départementale des Territoires, S.R.E.C.C./Urbanisme et Prévention des Risques, 17, quai Paul Wiltzer, B.P. 31035, 57036 METZ CEDEX 01
PT2	Servitudes de protection contre les obstacles .	Articles L 54 à L 56-1 et R 21 à R26 du Code des PTT (loi n° 90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la PTT, modifiée par la loi du 26.07.1996), Décret n° 90-1213 du 29.12.90 relatif au cahier des charges de F.T.	L.H. GOETZENBRUCK-SARREGUEMINES, tronçon HAMBACH-GOETZENBRUCK, décret du 28/02/1985	ORANGE UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 7 rue Joliet BP 88007 21080 DIJON Cedex 9

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
PT3	Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.	Article L 45-1 à L 48 et L 53 du Code des PTT (loi du 26.07.1996 de Réglementation des télécommunications). Article D.408 et D.411 du Code des Postes et Télécommunications. Articles R.20-55 à R.20-62 du code des Postes et des communications électroniques.	Artère de Télécommunications n° F111 METZ - STRASBOURG, D.U.P. par arrêté interpréfectoral du 12.06.1991. - Câble N°168 METZ-WISSEMBOURG - Câble régional N°57/33 WITTRING - WOELFLING	ORANGE UPR Nord-Est/Pôle Réglementation et Foncier 7 rue Joliet BP 88007 21080 DIJON Cedex 9
T1	Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer. Zone en bordure de laquelle s'appliquent les serv. créées au profit du dom. Public Ferroviaire.	Loi du 15.07.1845 sur la police des chemins de fer. Article 6 du décret du 30.10.1935 modifié par la loi du 27.10.1942 (servitude de visibilité sur les voies publiques et les croisements à niveau). Notice explicative : pour le report au PLU des servitudes	Ligne n° 161000 dite de Mommenheim à Sarreguemines.	SNCF - Délégation territoriale Immobilière de REIMS 20 rue André Pingat 51096 REIMS CEDEX

